

TARIFS POUR APPARTEMENT TYPE T2 = 2 personnes

Appartement de type T2	Tarif au 01/01/2023
Redevance mensuelle incluant le loyer et les charges locatives (téléassistance, chauffage, eau et électricité) + lessive-repassage	683,28 €
Charges mutualisées incluant les charges des parties communes et les frais de personnel	923,67 €
Total mensuel	1 606,95 €

Prestations facultatives à l'unité	Tarif
Petit déjeuner	2,60 €
Déjeuner	7,70 €
Dîner	3,90 €
Portage des repas	2,15 €
Repas invité <ul style="list-style-type: none"> • Petit déjeuner • Déjeuner • Diner • Nuitée 	4,80 € 14,75 € 9,35 € 6,80 €
Repas enfant invité - 12 ans	6,00 €
1 Repas évènementiel	21,45 €
Lessive et repassage à l'unité	10,00 €

Quelques exemples de facturation pour 2 personnes occupant un appartement de type T2, suivant les prestations choisies :

Exemple 1 <i>déjeuner et dîner pris en commun chaque jour + 2 lessives-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	683,28 €
Charges mutualisées	923,67 €
60 déjeuners à 7,70 €	462,00 €
60 dîners à 3,90 €	234,00 €
2 prestations lessive-repassage	22,00 €
Total à régler pour le mois	2 324,95 €

Exemple 2 <i>déjeuner pris en commun chaque jour + 2 lessives-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	683,28 €
Charges mutualisées	923,67 €
60 déjeuners à 7,70 €	462,00 €
2 prestations lessive-repassage	22,00 €
Total à régler pour le mois	2 090,95 €

Exemple 3 <i>petit déjeuner, dîner et déjeuner pris en commun chaque jour + 2 lessives-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	683,28 €
Charges mutualisées	923,67 €
60 petits-déjeuners à 2,60 €	156,00 €
60 déjeuners à 7,70 €	462,00 €
60 dîners à 3,90 €	234,00 €
2 prestations lessive-repassage	22,00 €
Total à régler pour le mois	2 480,95 €

* lessive-repassage en plus de celle comprise dans le loyer

Des aides possibles peuvent être accordées suivant les revenus :

- A.P.L (Aide Personnalisée au Logement),
- Aide sociale,
- A.P.A (Aide Personnalisée à l'Autonomie),
- Aide aux services ménagers.